

MISE EN PLACE

Association Compost'Action



Vous souhaitez lancer un site de compostage ? Voici quelques éléments d'explication et les points sur lesquels vous devriez être extrêmement attentifs.

Installer un site de compostage dans sa copro / son quartier demande du temps et du savoir-faire. Pour réussir ce type de projet il faut bien l'avoir préparé.

Les Maîtres composteurs de Compost'Action sont compétents pour vous aider à installer un site de compostage. Leur méthodologie suit plusieurs points d'étapes afin d'installer un site pérenne et en concertation avec les habitants concernés (copropriété ou quartier).



Visiter des sites existants est un bon moyen de se familiariser avec le compostage partagé

A SAVOIR

La circulaire du 13 décembre 2012 relative aux règles de fonctionnement des installations de compostage de proximité précise le cadre technique et organisationnel de la pratique.



A VALIDER avant l'installation

- ❑ **LE MATÉRIEL.** Minimum 3 bacs. Prévoir l'andain. Choisir des bacs de qualité (avec des charnières solides, pas trop hauts, les façades démontables etc.). Penser à la signalétique sur site.
- ❑ **L'EMPLACEMENT.** De 5 à 100 mètres des habitations. Privilégier un lieu de passage, visible, sur les trajets quotidiens. Aire plate, sur terrain naturel.
- ❑ **L'ADHÉSION DES HABITANTS.** Réaliser une enquête en boîte aux lettres ou au porte-à-porte pour recueillir les craintes (pour ensuite les apaiser) et repérer les foyers intéressés.
- ❑ **L'AUTORISATION « OFFICIELLE »** en Assemblée Générale. Penser à l'inscrire à l'ordre du jour en amont. Rassurer les copropriétaires : un site de compostage est démontable...
- ❑ **SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT EN BROYAT PÉRENNE.** C'est la clé de voute d'un compostage collectif réussi. Sans broyat les risques de nuisances sont forts et le processus de compostage

compliqué. A ne pas négliger. Votre collectivité peut vous livrer du broyat de branches. Vous pouvez également prendre contact avec la société d'espace vert de votre copropriété ou avec votre commune pour en disposer.

- ❑ **L'ÉQUIPE BÉNÉVOLE DE « RÉFÉRENTS DE SITE ».** Doivent être formés. Leur rôle : communiquer autour du projet et informer les habitants, retirer les indésirables, brasser le compost, transférer la matière d'un bac à l'autre, gérer l'approvisionnement en broyat, distribuer le compost mûr...

AU LANCEMENT de l'opération

- ❑ **ORGANISER UNE INAUGURATION.** En faire un moment convivial (prévoir une collation) : le compostage en copropriété est un projet collectif enthousiasmant !
- ❑ **TRANSMETTRE LES CONSIGNES D'UTILISATION.** Les apports autorisés / exclus ; couper les gros morceaux ; ajouter du broyat ; étaler, etc.
- ❑ **RÉCUPÉRER LES COORDONNÉES DES PARTICIPANTS.** Cela facilitera la communication ultérieure.

UN SITE = 3 BACS + 1 ANDAIN

1. **BAC DE STOCKAGE DE BROYAT :** à ajouter aux apports - assure le bon processus de compostage.



2. **BAC D'APPORT :** recueille vos biodéchets de cuisine.

4. **ANDAIN :** reçoit le compost du bac 3 quand il faut faire de la place dans celui-ci qui doit recueillir la matière du bac 2. Stock le compost mûr jusqu'à distribution.

3. **BAC DE MATURATION :** dans lequel est transféré le compost « en cours » quand le bac 2 est plein.

Compost'Action



Pour soutenir le compostage partagé sur l'agglomération, adhérez à Compost'Action !
www.compostaction.org - 09 83 33 53 47 / 06 51 73 67 19 - asso@compostaction.org

L'ESSENTIEL

Association Compost'Action



En compostage partagé, les consignes de dépôts sont adaptées au contexte - différent de l'individuel.

Compost'Action propose un flyer de consignes, demandez-le !

SE COMPOSTE

DÉCHETS DE CUISINE : Épluchures ; Fruits et légumes crus / abîmés ; Marc de café avec filtre ; Coquilles d'oeufs écrasées ; Pain rassis ; Croûtes de fromage ; Sachets de thé (hors nylon) ; Papier essuie-tout / cartonnets
DÉCHETS DE JARDIN : Feuilles mortes ; Gazon séché, en fines couches ; Fleurs fanées ; Fanes de légumes ; Tailles de haies broyées

SE COMPOSTE DIFFICILEMENT

Noyaux, coquilles de noix ; Peaux d'avocat ; Végétaux très résistants (feuilles de lauriers etc.)

NE SE COMPOSTE PAS

Restes de viande et de poisson (dont os et arêtes) ; Litières animales

Au moment des apports : (1) Réduisez les gros morceaux (2) Ajoutez à vos déchets 1/3 de volume de broyat (3) Mélangez soigneusement

3 règles d'or du compostage

• ÉQUILIBRE DES MATIÈRES

2/3 de déchets « verts et humides », riches en azote (épluchures, restes alimentaires etc.) // 1/3 de déchets « bruns et secs », riches en carbone (broyat, feuilles mortes etc.)

• HUMIDITÉ RÉGULÉE

Le compost en train de se former ne doit être ni trop sec, ni trop humide. Le repère : *comme une éponge humide*. Limiter l'humidité en brassant ou en ajoutant du broyat. Augmenter l'humidité en ouvrant le composteur quand il pleut !

• PRÉSENCE D'AIR (D'OXYGÈNE)

Essentiel au compostage. On l'obtient en brassant ou en ajoutant du broyat.

PRÉJUGÉS ET ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

❑ **L'ODEUR :** « Le compostage ça sent mauvais ». Le processus de compostage a besoin d'oxygène pour se faire correctement. Sans oxygène il peut y avoir de mauvaises odeurs (dégagement d'H₂S et son odeur d'oeuf pourri). Un compost bien géré et bien aéré ne sent pas mauvais ! Il sent l'humus, le sous-bois. >> Brasser régulièrement et ajouter du broyat qui limite l'humidité et "structure" le compost en créant de micro-poches d'air.

❑ **LES RATS :** « Le compostage ça attire les rats et autres animaux indésirables ». Les composteurs sont des bacs fermés, avec un couvercle. De plus, par précaution, les déchets de viande et de poisson sont interdits. Le compost n'attire pas particulièrement les rats, mais s'il y en a à proximité (présence de rivière proche), ils peuvent venir "se mettre au chaud" dans le composteur. >> Vérifier si une campagne de dératisation est à prévoir. Installer du grillage au fond des composteurs, faire sortir les chats !

❑ **LA FAUNE NUISIBLE :** « Dans le compost, il y a des animaux "dégoûtants" et nuisibles au jardinier ». Les vers de fumier,

cloportes, champignons etc. sont effectivement présents dans les composteurs mais ils sont là naturellement, sont indispensables au processus et ne sortent pas du compost. La faune du compost se nourrit des matières en décomposition et n'endommage donc pas les cultures, une fois le compost épandu au jardin. >> Les larves ressemblant aux larves de hanneton sont en réalité des larves de cétoine, inoffensives pour les cultures.

❑ **LES ACTES DE MALVEILLANCE :** « les gens vont faire n'importe quoi, vont détériorer intentionnellement ». Dans les faits, très peu de sites sont détériorés : l'utilisation du site se fait sur la base du volontariat. >> Il faut être exemplaire dans la gestion du site pour ne pas solliciter de mécontentements. Informer très largement et écouter réellement les craintes permet de désamorcer la majorité des conflits.

❑ **LA GESTION.** « Personne ne va entretenir le site, ça va être à l'abandon ». Un projet de site de compostage s'appuie sur une équipe pré-définie et connue des participants. Plus les consignes seront connues et claires, plus elles seront respectées et plus le travail de l'équipe sera facilité et le site propre. >> Une aire de compostage est une installation qu'il est possible de démonter en cas d'inutilisation ou de nuisances, s'il y en avait.

POURQUOI COMPOSTER ?

• Pour réduire la quantité de déchets dans sa poubelle et les volumes traités par la collectivité (de l'ordre de 30%)

• Pour économiser l'achat d'engrais et de terreau en créant du compost à utiliser dans son jardin ou ses jardinières.

• Pour obtenir du compost qui est très bénéfique dans l'équilibre des sols : il est riche et améliore leur structure (utile pour le jardinier et contre l'érosion)

• Pour partager un projet collectif, entre voisins, collègues etc.

Compost'
Action

